

Source Togo First le 9 septembre 2022

La Chine supprime les droits de douane sur 98% des produits importés depuis le Togo



(Togo First) - La Chine supprime 98% des droits de douane sur les produits importés depuis le Togo, ainsi que 8 autres pays africains. La mesure, active depuis ce 1er septembre 2022, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique tarifaire annoncée au mois d'août 2022 par l'Empire du Milieu.

Hormis les importations en provenance du Togo, cet allègement profite en Afrique, à la République Centrafricaine, au Tchad, à Djibouti, à l'Erythrée, à la Guinée, au Mozambique, au Rwanda et au Soudan, selon les services douaniers chinois, repris par l'[Agence Ecofin](#).

Selon la même source, il s'agirait pour Pékin de sécuriser ses importations de produits agricoles, de minerais et d'hydrocarbures, dans un contexte de fortes perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

En effet, cette mesure fait suite à l'annonce par le président chinois Xi Jinping, lors de la 8e conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC 8) tenue à Dakar en novembre 2021, de l'intention de Pékin d'augmenter ses importations de produits agricoles en provenance d'Afrique.

### **Coton, Cacao et autres cultures de rente**

La toute nouvelle mesure devrait bénéficier aux exportateurs togolais vers l'empire du milieu, en particulier les exportateurs de cultures de rente. En effet, selon l'agrégateur Comtrade des Nations Unies, qui recense les flux commerciaux mondiaux, les principaux produits d'exportation du Togo vers la Chine sont le coton, le cacao, ainsi que d'autres produits végétaux et agricoles.

La mesure intervient dans un contexte où les échanges Togo-Chine se renforcent et rebondissent après le creux remarqué en 2020.

Ainsi, en 2021, [la valeur des échanges commerciaux entre la Chine et le Togo avait atteint près de 3 milliards \\$](#), en hausse annuelle de 33 %. Une année plus tôt, en pleines restrictions de Covid-19 et avec la chute brutale des échanges commerciaux mondiaux, elles s'étaient tassées à un peu plus de 2 milliards FCFA.